



TABLE RONDE

DEDP D/R

Protocole Congés / JO 2024



5 décembre 2023

La direction des lignes D&R a réuni une table ronde avec les organisations syndicales pour discuter du projet majeur à ses yeux, les JO 2024.

Le gros dossier des JOP (Jeux Olympiques et Paralympiques), deux évènements planétaires de l'année 2024, émoustille nos dirigeants, beaucoup moins les agents.

Après nous avoir fait un rappel du contexte et de l'importance des lignes D&R pour ces jeux olympiques, la direction nous a présenté le plan de transport pour l'été 2024 :

- Du 08/07 au 23/07, allègement du plan de transport de 30% par rapport au SA 2024.
- Du 24/07 au 11/08, service identique au SA2024 mais avec des trains navettes SDF supplémentaires. La pointe du matin reste inchangée, celle du soir sera étendue jusqu'aux alentours de 21h30 et une nouvelle pointe spéciale JO est créée aux alentours de midi jusqu'à 15H.
- Du 12/08 au 30/08, allègement du plan de transport de 30% par rapport au SA 2024
- A partir du 30/08, SA 2024 avec des navettes SDF supplémentaires.

Cela fait 900 JS en moins sur les périodes fortement allégées et 700 JS supplémentaires sur les périodes des JOP (+550 durant les JO par rapport à un plein été classique et +150 durant les Jeux Paralympiques). Cette organisation permet d'accorder plus de congés hors JOP. La direction des lignes D&R nous a présenté un protocole congés en modifiant des dates de périodes de façon unilatérale tout en précisant que les agents auront toujours leur 24 jours protocolaires et que ceux qui auraient dû avoir une période pendant les JOP auront toujours une période pendant les vacances scolaires.

Sauf que certaines périodes ont été dégradées car on les a amputées de jours de WE (nous avons rappelé à la direction que les locations de vacances se faisaient le plus souvent du samedi au samedi). A Creil, la création de 3 périodes supplémentaires déstabilise complètement les usages dans ce collectif. Villeneuve et Montargis ne sont quant à eux pas concernés par le changement de protocole congés.

En gros, pourquoi on se plaint, nous devrions dire merci patron ! De qui se moque-t-on ? On voit bien que pour les JOP, les choses impossibles les années précédentes deviennent par miracle possibles avec un allègement jusqu'à 30% du plan de transport. Si la direction se souciait vraiment de ses agents et de leur vie personnelle, elle aurait déjà mis en place ce type de plan de transport les étés précédents pour accorder des congés et supprimer les mauvaises périodes du protocole congés.



Du côté de la direction nationale après avoir décidé d'augmenter la prime période moindre besoin, d'augmenter le nombre de jours pouvant être épargnés dans le CET et la majoration du paiement des RM, elle a annoncé l'attribution d'une prime de 50€ par jour travaillé pendant la période JOP. Pour ce qui est du champ d'application ou des mesures complémentaires : il faut se rapprocher des établissements, selon elle. Lors de la table ronde, la direction locale est arrivée les mains dans les poches, rien de plus que ce que le national a annoncé, la seule précision: contrairement à la coupe du monde de rugby, les agents de la ligne R sont éligibles aux mesures annoncées et il n'y a pas de conditions de PS après 12h pour la prime de 50€.

Là encore, où est la considération vis-à-vis des agents ? Ces mesures sont très insuffisantes au vu des enjeux de l'évènement !!! Nous avons rappelé à la direction que les agents n'ont pas à se priver de jours de congés ou de RM pour être disponibles pour les JOP mais que c'est à elle de motiver le volontariat avec de réelles compensations financières !!!

Pour SUD-Rail, le protocole congés ne doit pas être impacté, ce n'est pas aux agents de payer la note mais à la direction de passer à la caisse. Il est donc urgent d'avancer les négociations sur les contreparties financières afin de présenter un projet global aux agents pour qu'ils puissent se positionner. SUD-Rail saura appeler à la grève si la direction ne revient pas à la raison, elle ne doit pas oublier que pour les JOP, c'est elle qui a besoin des agents et non le contraire.

VOS REPRESENTANTS CSE, CSSCT ET RPX A LA DEDP D&R



Yacine KHELLADI
06 17 24 86 18



Samantha MARTINEZ-MEDINA
06 58 42 64 99



Sylvain DOMINIAK
06 72 71 64 12



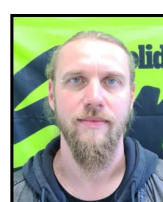
Benoît ROUSSEAU
06 24 06 11 74



Franck CARON
06 27 25 33 53



Ludivine DHIVER-MAHON
06 87 60 01 16



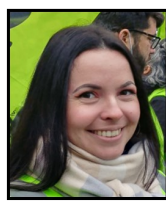
Maxime FOUGRE
06 23 90 64 41



Jérémy GARCIA DANTAS
06 21 94 87 33



Sébastien CHARBONNIER
06 95 41 56 95



Adeline DEMILLIER
06 50 31 10 73



Emmanuel MARCHAND
06 52 74 62 94



Salima CHALABI
07 81 07 15 92



GAETAN RIGAUD
06 52 63 88 38

Syndicat SUD-Rail de Paris Sud-Est 40 allée de Bercy 75012 PARIS
09 50 25 20 69 / Mail: sudrailpse@gmail.com / Facebook: [Sud rail Pse](https://www.facebook.com/SudRailPse)